

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

paraissant le jeudi de chaque semaine à Brazzaville

DESTINATIONS	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
REPUBLIQUE DU CONGO	24.000	12.000	6.000	500 F CFA
	Voie aérienne exclusivement			
ETRANGER	38.400	19.200	9.600	800 F CFA

- Annonces judiciaires et légales et avis divers : 460 Frs, la ligne (il ne sera pas compté moins de 5.000 Frs par annonce ou avis).
Les annonces devront parvenir au plus tard le jeudi précédant la date de parution du "JO".
□ Propriété foncière et minière : 8.400 Frs le texte ; □ Déclaration d'association : 15.000 Frs le texte.

DIRECTION : BOÎTE POSTALE 2.087 BRAZZAVILLE

Règlement : espèces, par mandat postal, par chèque visé et payable en République du Congo, libellé à l'ordre du **Journal Officiel** et adressé à la direction du Journal Officiel et de la Documentation.

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE		
ACTES INDIVIDUELS		
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA FRANCOPHONIE		
Congé diplomatique	1447	Engagement
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT		Révision de situation administrative
Promotion	1447	Reconstitution de carrière administrative
Intégration	1447	
		MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE, DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES MUTILES DE GUERRE
		Inscription au tableau d'avancement
		Retraite
		MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE
		Pension

PARTIE OFFICIELLE**ACTES INDIVIDUELS****MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA FRANCOPHONIE**

Arrêté n° 4451 du 6 juin 2006. Un congé diplomatique de deux mois pour en jouir à Brazzaville, est accordé à M. **OKONDZA (Félix)**, précédemment conseiller à l'ambassade du Congo à Libreville (Gabon), rappelé définitivement au Congo.

Le présent arrêté prend effet pour compter du 12 décembre 2005, date effective de cessation de service de l'intéressé.

Arrêté n° 4452 du 6 juin 2006. Un congé diplomatique de deux mois pour en jouir à Brazzaville, est accordé à Mlle **PEMBELLOT SOKO (Joséphine)**, précédemment secrétaire dactylographe à l'ambassade du Congo à Bonn (République Fédérale d'Allemagne), rappelée définitivement au Congo.

Le présent arrêté prend effet pour compter du 30 septembre 1996, date de cessation de service de l'intéressée.

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT****PROMOTION**

Arrêté n° 4417 du 2 juin 2006. M. **TCHIOUYIBA (Michel)**, inspecteur de 1^{ère} classe, 2^e échelon, indice 1000 des cadres de la catégorie I, échelle 1 des services administratifs et financiers (impôts), est promu à deux ans au titre des années 1996, 1998, 2000, 2002 et 2004 successivement aux échelons supérieurs comme suit, ACC = néant:

- Au 3^e échelon, indice 1150 pour compter du 20 septembre 1996;
- au 4^e échelon, indice 1300 pour compter du 20 septembre 1998.

2^e classe

- Au 1^{er} échelon, indice 1450 pour compter du 20 septembre 2000;
- au 2^e échelon, indice 1600 pour compter du 20 septembre 2002.

L'intéressé est promu au grade supérieur à l'ancienneté au titre de l'année 2004 et nommé *inspecteur principal des impôts* de 2^e classe, 3^e échelon, indice 1750 pour compter du 20 septembre 2004, ACC = néant.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, cette promotion au grade supérieur à l'ancienneté ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

Arrêté n° 4418 du 2 juin 2006. M. **KIHINDOU (Jean François Emmanuel)**, inspecteur principal de 3^e classe, 4^e échelon, indice 2500 des cadres de la catégorie I, échelle 1 des services administratifs et financiers (impôts), est promu à deux ans au titre de l'année 2005, hors classe, 1^{er} échelon, indice 2650 pour compter du 12 avril 2005, ACC = néant.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994 cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté

pour compter de la date ci-dessus indiquée.

Arrêté n° 4419 du 2 juin 2006. Mlle **AGNONO (Adèle Irène)**, agent spécial principal de 1^{ère} classe 3^e échelon, indice 585 des cadres de la catégorie II, échelle 1 des services administratifs et financiers (administration générale), est promue à deux ans au titre des années 2002 et 2004 successivement aux échelons supérieurs comme suit ACC = néant

1^{ère} classe

- Au 4^e échelon, indice 635 pour compter du 22 août 2002.

2^e classe

- Au 1^{er} échelon, indice 675 pour compter du 22 août 2004.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, ces promotions ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

Arrêté n° 4420 du 2 juin 2006. Les secrétaires comptables principales de la catégorie II, échelle 1 des cadres administratifs de la santé dont les noms et prénoms suivent, sont promues à deux ans au titre de l'année 2004 à l'échelon supérieur comme suit : ACC=néant.

DOUNIOUROU TELINGANOU (Yvonne)

Année	Cl	Ech	Ind	Date de prise d'effet
2004	2 ^e	2 ^e	830	04/09/2004

KIWANGA née DINGA MBOUSSI (Marie Claire)

Année	Cl	Ech	Ind	Date de prise d'effet
2004	2 ^e	2 ^e	830	05/02/2004

NOMBO née MAMBIANGA POZZYS (Marie Rose Guilhaine),

Année	Cl	Ech	Ind	Date de prise d'effet
2004	2 ^e	2 ^e	830	02/03/2004

OBVEDZA née AKOUYA (Marie)

Année	Cl	Ech	Ind	Date de prise d'effet
2004	2 ^e	4 ^e	950	29/09/2004

Conformément aux dispositions du décret n°94/769 du 28 décembre 1994, cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

INTEGRATION

Arrêté n° 4454 du 07 juin 2006. En application des dispositions combinées des décrets n°s 61-125 du 5 juin 1961 et 99-50 du 3 avril 1999, les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat des carrières de la santé, option : agent technique de santé, obtenu à l'école nationale de formation paramédicale et médico-sociale Jean Joseph LOUKABOU sont intégrés dans les cadres de la catégorie II, échelle 2 des services sociaux (santé publique), nommés au grade d'*agent technique de santé* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 505 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population.

EMBENGA OWEMEKE (Florence Prisca)

Date et lieu de naissance : 29 juillet 1978 à Brazzaville

OKEMBA (Zita Staline Mathilde)

Date et lieu de naissance : 27 janvier 1980 à Ngoko

KAYA (Garcia De Marignac)

Date et lieu de naissance : 01 septembre 1979 à Brazzaville

ONONGO (Simplice Roch)

Date et lieu de naissance : 26 juin 1979 à Makoua

OGNIMBOTONGUI (Claime Madeleine)

Date et lieu de naissance : 03 janvier 1983 à Brazzaville

MAMPASSI (François)

Date et lieu de naissance : 23 juin 1978 à Sia Congo

OBA (Emmanuel)

Date et lieu de naissance : 04 mars 1979 à Tsani-Abala

LEKOUBI (Diane Irma)

Date et lieu de naissance : 10 juin 1976 à Gamboma

ONGOGNONGO (Hassane Patrick)

Date et lieu de naissance : 25 juillet 1982 à Makoua

ONDONGO (Patience)

Date et lieu de naissance : 15 juillet 1983 à Mbobo

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés.

Arrêté n° 4455 du 07 juin 2006. En application des dispositions combinées des décrets n°s 61-125 du 5 juin 1961 et 99-50 du 3 avril 1999, les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat des carrières de la santé, option : agent technique de santé, obtenu à l'école nationale de formation paramédicale et médico-sociale Jean Joseph LOUKABOU sont intégrés dans les cadres de la catégorie II, échelle 2 des services sociaux (santé publique), nommés au grade d'*agent technique de santé* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 505 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population.

MOUNDELE DIAHOVA (Oxelle Célimène)Date et lieu de naissance : 1^{er} février 1980 à Musana**NKOUA BONAPAN (Mireille)**

Date et lieu de naissance : 28 août 1977 à Brazzaville

PAWE (Aurelie)

Date et lieu de naissance : 13 août 1978 à Etoumbi

LOUTETE (Farcie Universone Rodrygueze)

Date et lieu de naissance : 16 avril 1980 à Lounzolo

ANDZIABIKA-ONGUENEKE (Sandryne)

Date et lieu de naissance : 08 septembre 1981 à Ewo

OPOMBO (Eurydice Laurence)

Date et lieu de naissance : 05 juin 1976 à Owando

BIKOUMA (Antoinette)

Date et lieu de naissance : 07 novembre 1977 à Brazzaville

KIBA (Jean Alphin)

Date et lieu de naissance : 03 septembre 1977 à Fort-Rousset

YOKA-WANONGONDO (Rosalie)

Date et lieu de naissance : 14 mars 1981 à Owando

KEITA-OKOMBI (Julie Séverine)

Date et lieu de naissance : 12 juin 1985 à Brazzaville

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés.

Arrêté n° 4456 du 07 juin 2006. En application des dispositions combinées des décrets n°s 72-348 du 19 octobre 1972 et 99-50 du 3 avril 1999, les candidates ci-après

désignées, titulaires du diplôme d'Etat des carrières de la santé, option : sage-femme, obtenu à l'école nationale de formation paramédicale et médico-sociale Jean Joseph LOUKABOU, sont intégrées dans les cadres de la catégorie II, échelle 1 des services sociaux (Santé publique) et nommées au grade de *sage femme diplômée d'Etat* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 535 et mises à la disposition du ministère de la santé et de la population.

AKANDA (Odile)

Date et lieu de naissance : 8 août 1978 à Lékéty

DZAMA-ENIMO (Inès Amiracle)

Date et lieu de naissance : 7 juillet 1978 à Brazzaville

NKOLI (Roselyne Blanche)

Date et lieu de naissance : 18 mai 1978 à Etoumbi

NKOUERI-MPIO (Humberte Larissa)

Date et lieu de naissance : 25 mars 1978 à Brazzaville

BOUANGA NDZABA (Blanche Irène)

Date et lieu de naissance : 10 décembre 1978 à Mouyondzi

MATSIMA (Orgalie Elise Julgate)

Date et lieu de naissance : 12 avril 1976 à Brazzaville

MAMBANI (Polankoli)

Date et lieu de naissance : 08 août 1980 à Brazzaville

NTSOKO-NTABA (Grâce Nadia)

Date et lieu de naissance : 11 juillet 1978 à Brazzaville

MBONGO (Louise)

Date et lieu de naissance : 28 août 1979 à Ossaga

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressées.

Arrêté n° 4457 du 07 juin 2006. En application des dispositions combinées du décret n° 99 - 50 du 3 avril 1999 et de l'arrêté n°2161 du 26 juin 1958, les candidates ci-après désignées, titulaires du brevet d'études techniques (BET) sont intégrées dans les cadres de la catégorie II, échelle 2 des services techniques (travaux publics), nommées au grade d'*agent technique* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 505 et mises à la disposition du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

KOMBO-KENGUE (Dasche Fasget)

Date et lieu de naissance : 31 mars 1987 à Ouesso

Option du diplôme : Métaux en feuilles

MOUANDEMBO (Chancelvie Damien Rychelle)

Date et lieu de naissance : 21 février 1985 à Brazzaville

Option du diplôme : plomberie sanitaire

ONDALA (Anick Natacha)

Date et lieu de naissance : 4 septembre 1976 à Pointe-Noire

Option du diplôme : Mécanique générale

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressées.

ENGAGEMENT

Arrêté n°4458 du 7 juin 2006. En application des dispositions combinées de la convention collective du 1^{er} septembre 1960 et du décret n°99-50 du 3 avril 1999, les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat des carrières de la santé, option : agent technique de santé, obtenu à l'école nationale de formation paramédicale et médico-sociale Jean Joseph LOUKABOU, sont engagés pour une durée

indéterminée en qualité d'*agent technique de santé contractuel* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, classés dans la catégorie II, échelle 2, indice 505 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population.

EKASSA-OBE (Marienne),

Date et lieu de naissance : 10.01.1974 à Litombi

NDALA (Sophia Loren),

Date et lieu de naissance : 16.05.1975 à Hamon

MOSSESSABEKA (Marius Guy Rufin),

Date et lieu de naissance : 01.01.1974 à Mobaka-Mossaka

IBONI (Catherine),

Date et lieu de naissance : 05.09.1966 à Ikalou (Madingo-Kayes)

NTSIAMFOUMOU LOUTAYA (Edwige Carine),

Date et lieu de naissance : 14.10.1974 à Dolisie

OKISSI (Zéphirin Mesmin),

Date et lieu de naissance : 12.03.1973 à Mboma

OKAYI AKENGUE (Nathalie),

Date et lieu de naissance : 20.08.1975 à Mbama

NOUANI (Anne Irène),

Date et lieu de naissance : 30.12.1972 à Kinkala

MOKAMA (Mimie Laure Barbe),

Date et lieu de naissance : 27.04.1974 à Brazzaville

MBOUNGUI (Elie Mesmin),

Date et lieu de naissance : 20.12.1974 à Moukoubidi

La période d'essai est fixée à deux mois.

Les intéressés bénéficieront pour les congés, transports, déplacements, travaux supplémentaires, maladies, soins médicaux, accidents de travail, retraite, cessation définitive de service et différends individuels, de toutes les clauses et conditions arrêtées par la convention collective du 1^{er} septembre 1960.

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés.

Arrêté n°4459 du 7 juin 2006. En application des dispositions combinées de la convention collective du 1^{er} septembre 1960 et du décret n°99-50 du 3 avril 1999, les candidates ci-après désignées, titulaires du brevet d'études moyennes techniques et du brevet d'études techniques option : auxiliaire puéricultrice sont engagées pour une durée indéterminée en qualité de *monitrice sociale contractuel* de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 505, classées dans la catégorie II, échelle 2 et mises à la disposition du ministère de la santé et de la population.

MOLONDOKO (Rachelle),

Date et lieu de naissance : 30.08.1965 à Edzama

MOTOULA (Judith),

Date et lieu de naissance : 28.09.1968 à Kolo

NGUIMBI née KAYA (Marie Josée),

Date et lieu de naissance : 01.03.1967 à Brazzaville

POBA-MANDA (Judith Nelly),

Date et lieu de naissance : 26.01.1969 à Brazzaville

TCHITEMBO-SANGOU (Judith Sylvert),

Date et lieu de naissance : 12.02.1967 à Brazzaville

BIYONNE LEKLAIRT BATATA (Pulchérie),

Date et lieu de naissance : 27.06.1966 à Dolisie

SOGNI (Anasthasie),

Date et lieu de naissance : 08.09.1968 à Pointe-Noire

NGOUTI (Annie Hortense),

Date et lieu de naissance : 20.02.1968 à Litombi

La période d'essai est fixée à deux mois.

Les intéressées bénéficieront pour les congés, transports, déplacements, travaux supplémentaires, maladies, soins médicaux, accidents de travail, retraite, cessation définitive de service et différends individuels, de toutes les clauses et conditions arrêtées par la convention collective du 1^{er} septembre 1960.

Le présent arrêté prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressées.

REVISION DE SITUATION
ADMINISTRATIVE

Arrêté n° 4421 du 2 juin 2006. La situation administrative de M. **MOBOMBO-MOKONDZI (Joseph)**, attaché des cadres de la catégorie I, échelle 3 des services administratifs et financiers (administration générale), est révisée comme suit :

Ancienne situation*Catégorie I, échelle 3*

- Titulaire de la licence en économie, est pris en charge par la fonction publique, intégré dans les cadres de la catégorie I, échelle 3 des services administratifs et financiers (administration générale) et nommé au grade d'*attaché des SAF*, de 1^{ère} classe, 4^e échelon, indice 770 pour compter le 15 décembre 1997 (décret n° 2002-2377 du 3 juillet 2002).

Nouvelle situation*Catégorie A, hiérarchie I*

- Titulaire de la licence en économie et de la maîtrise en sciences économiques, est pris en charge par la fonction publique, intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services administratifs et financiers indice 790 et nommé au grade d'administrateur des SAF (*administration générale*) de 1^{er} échelon, pour compter du 15 décembre 1997.

Catégorie I, échelle 1

- Versé dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850 pour compter du 15 décembre 1997;
- promu au 2^e échelon, indice 1000 pour compter du 15 décembre 1999;
- promu au 3^e échelon, indice 1150 pour compter du 15 décembre 2001;
- promu au 4^e échelon, indice 1300 pour compter du 15 décembre 2003.

2^e classe

- Promu au 1^{er} échelon, indice 1450 pour compter du 15 décembre 2005.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, cette révision de situation administrative ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

RECONSTITUTION DE CARRIERE
ADMINISTRATIVE

Arrêté n° 4414 du 2 juin 2006. La situation administrative de M. **NGAMA ACKIANA (Paul)**, instituteur retraité

des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), est reconstituée comme suit :

Ancienne situation

Catégorie B, hiérarchie I

- Promu au grade d'instituteur de 7^e échelon, indice 920 pour compter du 23 septembre 1987 (arrêté n° 849 du 24 avril 1990);
- admis à la retraite pour compter du 1^{er} avril 2000 (lettre n° 0189 du 13 mars 2000).

Nouvelle situation

Catégorie B, hiérarchie I

- Promu au grade d'instituteur de 7^e échelon, indice 920 pour compter du 23 septembre 1987.

Catégorie A, hiérarchie II

- Inscrit au titre de l'année 1989, promu sur liste d'aptitude et nommé au grade d'instituteur principal de 4^e échelon, indice 940, ACC= néant pour compter du 1^{er} janvier 1989;
- promu au 5^e échelon, indice 1020 pour compter du 1^{er} janvier 1991.

Catégorie I, échelle 2

- Versé dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 2^e classe, 1^{er} échelon, indice 1080 pour compter du 1^{er} janvier 1991;
- promu au 2^e échelon, indice 1180 pour compter du 1^{er} janvier 1993;
- promu au 3^e échelon, indice 1280 pour compter du 1^{er} janvier 1995.

Catégorie I, échelle 1

- Titulaire de la licence en sciences économiques obtenu à l'université de Paris VIII (France), est versé dans les cadres des services administratifs et économiques de l'enseignement, reclassé à la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 4^e échelon, indice 1300 ACC=néant et nommé au grade de *professeur des lycées* pour compter du 24 avril 1995, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage.

2^e classe

- Promu au 1^{er} échelon, indice 1450 pour compter du 24 avril 1997;
- promu au 2^e échelon, indice 1600 pour compter du 24 avril 1999;
- bénéficiaire d'une bonification d'un échelon, est promu au 3^e échelon, indice 1750 pour compter du 1^{er} avril 2000.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, cette reconstitution de carrière administrative ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

Arrêté n° 4415 du 2 juin 2006. La situation administrative de Mlle **AZONA (Lucie Hortense)**, commis principal contractuel, est reconstituée comme suit :

Ancienne situation

Catégorie E, échelle 12

- Engagée en qualité de commis principal contractuel de 1^{er} échelon indice 300 pour compter du 24 avril 1992 (arrêté n° 2599 du 8 juin 1991).

Nouvelle situation

Catégorie E, échelle 12

- Engagée en qualité de commis principal contractuel de 1^{er}

échelon indice 300 pour compter du 24 avril 1992.

Catégorie III, échelle 1

- Versée dans la catégorie III, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon indice 375 pour compter du 24 avril 1992;
- avancée au 2^e échelon indice 405 pour compter du 24 août 1994;
- avancée au 3^e échelon indice 435 pour compter du 24 décembre 1996;
- avancée au 4^e échelon, indice 475 pour compter du 24 avril 1999.

2^e classe

- Avancée au 1^{er} échelon, indice 505 pour compter du 24 août 2001;
- avancée au 2^e échelon, indice 535 pour compter du 24 décembre 2003.

Catégorie II, échelle 1

- Titulaire du brevet d'études du premier cycle et du baccalauréat de l'enseignement du second degré série G2, option : techniques quantitatives de gestion, est reclassée à la catégorie II, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 535 et nommée en qualité d'*agent spécial principal contractuel*, à compter de la date de signature du présent arrêté.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, cette reconstitution de situation administrative ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté à compter de la date de signature du présent arrêté.

Arrêté n° 4416 du 2 juin 2006. La situation administrative de Mme **OUAMBA née NSIMBA (Valentine)**, maître d'éducation physique et sportive des cadres de la catégorie II, échelle 1 des services sociaux (jeunesse et sports), est reconstituée comme suit :

Ancienne situation

Catégorie II, échelle 1

- Versée dans les cadres de la catégorie II échelle 1, 1^{ère} classe, 3^e échelon, indice 650 pour compter du 10 février 1992 (arrêté n° 1096 du 15 mars 2001).

Nouvelle situation

Catégorie II, échelle 1

- Versée dans les cadres de la catégorie II échelle 1, 1^{ère} classe, 3^e échelon, indice 650 pour compter du 10 février 1992;
- promue au 4^e échelon, indice 710 pour compter du 10 février 1994.

2^e classe

- Promue au 1^{er} échelon, indice 770 pour compter du 10 février 1996;
- promue au 2^e échelon, indice 830 pour compter du 10 février 1998;
- promue au 3^e échelon, indice 890 pour compter du 10 février 2000;
- promue au 4^e échelon, indice 950 pour compter du 10 février 2002.

Catégorie I, échelle 2

- Titulaire du diplôme de conseiller pédagogique d'éducation physique et sportive, option : conseiller pédagogique, délivré par l'institut supérieur d'éducation physique et sportive est reclassée dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 1^{ère} classe, 4^e échelon, indice 980, ACC = néant et nommée au grade de *professeur adjoint d'éducation physique, et sportive* pour compter du 7 janvier 2003, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage.

2^e classe

- Promue au 1^{er} échelon, indice 1080 pour compter du 7 janvier 2005.

Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, cette reconstitution de carrière administrative ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Le présent arrêté prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées.

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE, DES ANCIENS
COMBATTANTS ET DES MUTILES DE GUERRE**

AVANCEMENT

Arrêté n° 4422 du 2 juin 2006. Sont inscrits au tableau d'avancement des sous-officiers des services de police au titre de l'année 2004 et nommés à titre définitif pour compter du 1^{er} octobre 2004 (4^e trimestre 2004).

POUR LE GRADE D'ASPIRANT
AVANCEMENT ECOLE.

Philosophie :

Sergent **IBATA - OKONGO Appolinaire Serge** C. S/DGRH

Géographie :

Sergent **OMBELI Andrien** C. S/DGRH
Sergent **OSSIBI Wilfrid** C. S/DGRH

Les intéressés ne pourront prétendre au grade de sous-lieutenant qu'après une formation militaire complémentaire du niveau d'officier inter-armes.

Cette nomination n'a aucun effet rétroactif du point de vue de la prise en solde.

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises et le secrétaire général des services de police sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

RETRAITE

Arrêté n° 4411 du 2 juin 2006. Le sergent-chef **LEKIBI (Marcel)** précédemment en service à la Direction Générale des Affaires Stratégiques, et de la Coopération Militaire, né le 21 juin 1960 à Djambala, entré en service le 1^{er} juin 1982, ayant atteint la limite d'âge de son grade fixée par ordonnance 4-2001 du 5 février 2001, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 31 décembre 2005.

L'intéressé a été rayé des contrôles des cadres et des effectifs de l'armée active le 31 décembre 2005 et passé en domicile au bureau de recrutement et des réserves du Congo ledit jour pour l'administration

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté n° 4412 du 2 juin 2006. Le sergent-chef **AYALA (Christophe)** précédemment en service à la Direction Générale des Affaires Stratégiques, et de la Coopération Militaire, né le 14 avril 1960 à Akouélé, entré en service le 1^{er} juin 1982, ayant atteint la limite d'âge de son grade fixée par ordonnance 4-2001 du 5 février 2001, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 31 décembre 2005.

L'intéressé a été rayé des contrôles des cadres et des effectifs de l'armée active le 31 décembre 2005 et passé en domicile au

bureau de recrutement et des réserves du Congo ledit jour pour administration

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté n° 4413 du 2 juin 2006. Le sergent-chef **KONKO (Frédéric Joseph)**, matricule 2-82-13119 précédemment en service à la Direction Générale des Affaires Stratégiques, et de la Coopération Militaire, né le 25 avril 1960 à Brazzaville, entré en service le 1^{er} juin 1982, ayant atteint la limite d'âge de son grade fixée par ordonnance 4-2001 du 5 février 2001, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 31 décembre 2005.

L'intéressé a été rayé des contrôles des cadres et des effectifs de l'armée active le 31 décembre 2005 et passé en domicile au bureau de recrutement et des réserves du Congo ledit jour pour administration

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SECURITE SOCIALE**

PENSION

Arrêté n° 4349 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **KOUBEMBA (Norbert)**.

N° du titre : 30.263 M

Nom et Prénom : KOUBEMBA (Norbert), né le 03-02-1949 à Brazzaville

Grade : Colonel de 6^{ème} échelon (+32)

Indice : 2950 le 01-01-2005

Durée de Sces Effectifs : 32 ans 8 mois 11 jours du 20-04-1972 au 30.12.2004 ; Sces après l'âge légal du 04-02-2004 au 30-12-2004

Bonification : 13 ans 1 mois 4 jours

Pourcentage : 60%

Rente : 40% soit 118.000 Frs /mois le 01-01-2005 (montant ramené)

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 283.200 Frs/mois le 01-01-2005

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Rovel*, né le 15-06-1989

- *Pidjy*, née le 05-01-1991

- *Edouardo*, né le 12-12-1992

- *Hardie*, née le 11-08-1997

- *Berlych*, née le 03-05-94

- *Diard*, née le 23-07-98

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01-01-2005 soit 70.800 Frs/mois.

Arrêté n° 4350 du 1^{er} juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la veuve **LOUNDOU** née **GNAMA (Marie Joséphine)**.

N° du titre : 27.894 M

Nom et Prénoms : LOUNDOU née GNAMA (Marie Joséphine) née le 23-04-1962 à Mossendjo.

Grade : Ex Colonel de 3^e échelon (+23)

Indice : 2500, le 01-01-99

Durée de Sces Effectifs : 23 ans 5 mois 18 jours du 01-07-1975 au 18-12-98

Bonification : 4 ans 11 mois

Pourcentage : 57%

Rente : Néant

Nature de la pension : Réversion

Montant et date de mise en paiement : 114.000 Frs/mois

le 01-01-99

Pension Temporaire des Orphelins :

- 50% = 114.000 Frs/mois le 01-01-99
- 40% = 91.200 Frs/mois le 20-08-2007
- 30% = 68.400 Frs/mois 29-01-2010
- 20% = 45.600 Frs/mois le 02-01-2014
- 10% = 22.800 Frs/mois le 22-12-2014 jusqu'au 21-02-2019

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Gilles*, né le 05-12-81 jusqu'au 30-12-2001
- *Chabrel*, né le 20-08-86
- *Gracia*, née le 29-01-89
- *Beny*, né le 02-01-93
- *Varnel*, né le 22-12-93
- *Karl*, né le 21-02-98

Observations : P.T.O. cumulable avec les allocations familiales.

Arrêté n° 4351 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **DJAKA (David)**.

N° du titre : 31.052 M

Nom et Prénom : **DJAKA (David)** né le 09-06-1949 à Ouessou.

Grade : Médecin Colonel 6^e échelon (+32)

Indice : 3600 le 01-01-2005

Durée de Sces Effectifs : 32 ans 3 mois 26 jours du 05-09-1972 au 30-12-2004 ; Services après l'âge légal du 09-06-2004 au 30-12-2004

Bonification : 14 ans 4 mois 13 jours

Pourcentage : 60%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 345.600 Frs/mois le 01-01-2005

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Julie*, née le 09-04-1986
- *Miloh*, née le 16-10-1990
- *Grégoire*, né le 29-08-1994

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01-01-2005 soit 69.120 Frs/mois.

Arrêté n° 4352 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **FOUNGA (Nestor)**.

N° du titre : 31.225 M

Nom et Prénom : **FOUNGA (Nestor)**, né le 02-01-1950 à Mboma.

Grade : Lieutenant-Colonel de 8^e échelon (+35)

Indice : 2950, le 01-01-2005

Durée de Sces Effectifs : 35 ans 5 mois 22 jours du 09-07-1969 au 30-12-2004 ; Services au-delà de la durée légale du 09-07-2004 au 30-12-2004

Bonification : 5 ans 8 mois 1 jour

Pourcentage : 60%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 283.200 Frs/mois le 01-01-2005

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-01-2005 soit 42.480 Frs/mois.

Arrêté n° 4353 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MOUVONDY (Gabriel Gérard)**.

N° du titre : 31.490 M

Nom et Prénoms : **MOUVONDY (Gabriel Gérard)**, né le 08-12-1950 à Mossendjo.

Grade : Commandant de 7^e échelon (+32)

Indice : 2650, le 01-01-2004

Durée de Sces Effectifs : 33 ans 3 mois 21 jours du 10-09-1970 au 30-12-2003 ; Services au-delà de la durée légale du 10-09-2003 au 30-12-2003

Bonification : 2 ans 1 mois

Pourcentage : 55%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 233.200 Frs/mois le 01-01-2004

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Gertique*, née le 11-08-1986
- *Ingrid*, née le 25-05-1991

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-01-2004 soit 23.320 Frs/mois.

Arrêté n° 4354 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ELONGO (Bernard)**.

N° du titre : 30.100 M

Nom et Prénom : **ELONGO (Bernard)**, né le 18-05-1954 à Yaba.

Grade : Capitaine de 11^e échelon (+33)

Indice : 2200, le 01-01-2004

Durée de Sces Effectifs : 34 ans 5 mois 22 jours du 09-07-1969 au 30-12-2003 ; Services avant l'âge légal du 09-07-1969 au 17-05-1972 et au delà de la durée légale du 18-05-2003 au 30-12-2003

Bonification : 1 an 5 mois 1 jour

Pourcentage : 52,5%

Rente : 30% soit 105.600 Frs/mois cf décret n°2005-429 du 06-10-2005

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 184.800 Frs/mois le 01-01-2004

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Idea*, née le 19-08-1989
- *Flauda*, née le 28-10-1992
- *Joack*, né le 27-03-1995
- *Josiane*, née le 24-04-1996
- *Justie*, née le 11-11-1998
- *Bassej*, né le 31-03-2001

Observations : Néant.

Arrêté n° 4355 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MVOUAMA (Georges)**.

N° du titre : 31.532 M

Nom et Prénom : **MVOUAMA (Georges)**, né le 23-04-1952 à Banza Minguengué.

Grade : Capitaine de 10^e échelon (+30)

Indice : 2250, le 01-01-2005

Durée de Sces Effectifs : 32 ans du 01-01-1973 au 30-12-2004; Services après l'âge légal du 23-04-2002 au 30-12-2004

Bonification : 1 an 10 mois 9 jours

Pourcentage : 51%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 167.280 Frs/mois le 01-01-2005

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Gaud*, né le 16-10-1985 jusqu'au 30-10-2005
- *Reigne*, née le 21-03-1993

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-01-2005, soit 16.728 Frs/mois.

Arrêté n° 4356 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ETOUA (Gabin)**.

N° du titre : 30.922 M

Nom et Prénom : **ETOUA (Gabin)**, né le 05-05-1954 à

Brazzaville

Grade : Lieutenant de 12^e échelon (+30)
 Indice : 1900, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 31 ans 11 mois 16 jours du 15-01-1973 au 30-12-2004 ;
 Sces au delà de la durée légale du 15-01-2003 au 30-12-2004
 Bonification : 8 mois 4 jours
 Pourcentage : 50, 5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 153.520 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Davy*, né le 13-05-1985 jusqu'au 30-05-2005
 - *Eyvan*, né le 04-11-1992
 - *Yannick*, né le 25-12-2001
 - *Mylène*, née le 21-01-2003
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-01-2005, soit 15.352 Frs/mois et de 15% p/c du 01-06-2005 soit 23.028 Frs/mois.

Arrêté n° 4357 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **KOMBO (Pierre)**.

N° du titre : 31.053^M
 Nom et Prénom : **KOMBO (Pierre)**, né le 03-10-1952 à Zanga-Mouyondzi
 Grade : Lieutenant de 11^e échelon (+27)
 Indice : 1750, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2004 ;
 Sces après l'âge légal du 04-10-2002 au 30-12-2004
 Bonification : 6 ans 2 mois 5 jours
 Pourcentage : 53%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 148.400 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Love*, née le 25-06-1987
 - *Videlina*, née le 21-04-1992
 - *Nich*, né le 16-04-97
 - *Evera*, née le 24-10-2000
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-01-2005, soit 22.260 Frs/mois.

Arrêté n° 4358 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **LOUBOKO (Robert)**.

N° du titre : 31.428^M
 Nom et Prénom : **LOUBOKO (Robert)**, né le 18-03-1953 à Brazzaville
 Grade : Sous-Lieutenant de 11^e échelon (+27)
 Indice : 1600, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2004 ;
 Sces après limite d'âge du 18-03-2003 au 30-12-2004
 Bonification : 3 mois 13 jours
 Pourcentage : 47,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 121.600 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Tatiana*, née le 13-12-1985
 - *Robertie*, née le 09-06-1989
 - *Teclat*, née le 12-03-1991
 - *Anges*, né le 07-04-1991
 - *Nahum*, né le 28-10-1993
 - *Grâce*, né le 23-10-1998
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4359 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **BAYIDIKILA (Thérèse)**.

N° du titre : 31.485^M
 Nom et Prénom : **BAYIDIKILA (Thérèse)**, née le 29-09-1956 à Boko
 Grade : Sous Lieutenant de 12^e échelon (+30)
 Indice : 1750, le 01-01-2006
 Durée de Sces Effectifs : 30 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2005 ;
 Sces au-delà de durée légale du 05-12-2005 au 30-12-2005
 Bonification : 4 ans
 Pourcentage : 54%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 151.200 Frs/mois le 01-01-2006
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Merveille*, née le 05-02-1991
 - *Jacher*, né le 15-09-1994
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4360 du 1^{er} juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la Veuve **ATSOUMPARI** née **MADIYA PIKENE (Jeanne)**.

N° du titre : 28.375^M
 Nom et Prénom : **ATSOUMPARI** née **MADIYA PIKENE (Jeanne)**, née vers 1946 à Fouta
 Grade : Ex Adjudant chef échelon (+26), échelle 4
 Indice : 1152, le 01-01-2003
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 9 mois 26 jours du 05-09-1960 au 30-06-1988
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 48%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 44.237 Frs/mois le 01-01-2003
 Pension Temporaire des Orphelins : Néant
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01-10-2003, soit 8.847 Frs/mois.

Arrêté n° 4361 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGAMA OKOUERE (Mathias)**.

N° du titre : 30.926^M
 Nom et Prénom : **NGAMA OKOUERE (Mathias)**, né vers 1956 à Mapémé
 Grade : Adjudant- chef de 9^e échelon (+29), échelle 4
 Indice : 1192, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2004 Sces après la durée légale du 05-12-2003 au 30-12-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 48%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 91.545 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Kader*, né le 24-05-1992
 - *Ella*, née le 10-06-1992
 - *Vanela*, née le 11-12-1994
 - *Gaël*, né le 02-08-1998
 - *Daïda*, né le 19-08-2000
 - *Anabelle*, née le 21-01-2003
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01-11-2005, soit 18.309 Frs/mois.

Arrêté n° 4362 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **KAYA (Pierre Germain)**.

N° du titre : 30.842 M
 Nom et Prénoms : **KAYA (Pierre Germain)**, né le 26-08-1956 à Brazzaville
 Grade : Adjudant de 8^e échelon (+26), échelle 4
 Indice : 1112, le 01-01-2004
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2003 ; Sces au-delà de la durée légale du 05-12-2003 au 30-12-2003
 Bonification : 8 mois
 Pourcentage : 48, 5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 86.291 Frs/mois le 01-01-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Dôme*, né le 27-04-1985 jusqu'au 30-04-2005
 - *Génie*, née le 19-03-1996
 - *Stanislas*, né le 25-02-2000
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-1-2004, soit 8.629 Frs/mois et 15% p/c du 01-05-2004 soit 12.944 Frs/mois.

Arrêté n° 4363 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BOUANGA (Daniel)**.

N° du titre : 30.956 M
 Nom et Prénom : **BOUANGA (Daniel)**, né le 28-10-1956 à Bokouélé
 Grade : Adjudant de 7^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 955, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 24 ans 10 mois 12 jours du 19-02-1980 au 30-12-2004 ; Sces après l'âge légale du 29-10-2004 au 30-12-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 44,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 67.996 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Belfore*, né le 30-12-1991
 - *Ninelle*, née le 02-12-1993
 - *Vanéza*, née le 06-11-96
 - *Blanche*, née le 19-11-98
 - *Blandine*, née le 19-11-98
 - *Daniel*, né le 19-12-2003
 Observations : Néant

Arrêté n° 4364 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **SEREKANA (Daniel)**.

N° du titre : 31.462^M
 Nom et Prénom : **SEREKANA (Daniel)**, né le 05-03-1958 à Kindamba
 Grade : Sergent-chef de 9^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 895, le 01-01-2004
 Durée de Sces Effectifs : 24 ans 7 mois du 01-06-1979 au 30-12-2003 ; Sces après l'âge légale du 05-03-2003 au 30-12-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 44%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 63.008 Frs/mois le 01-01-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Loth*, née le 10-04-1985
 - *Belfin*, né le 11-03-1987
 - *Floxine*, née le 16-03-92

- *Dalie*, née le 04-04-98
 - *Beltron*, né le 28-12-2000
 Observations : Néant

Arrêté n° 4365 du 1^{er} juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Veuve **KIBOUMA née MAYENGO (Pauline)**.

N° du titre : 30.117 M
 Nom et Prénom : **KIBOUMA née MAYENGO (Pauline)**, née en 1951 à Oungou.
 Grade : Ex Sergent-chef de 5^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 895, le 01-07-2004
 Durée de Sces Effectifs : 23 ans 9 mois 14 jours défense civile du 18-06-1965 au 31-10-1968 FAC du 01-11-1968 au 30-03-1989 ; Sces après l'âge légal du 01-07-1988 au 30-03-1989 l'âge légale du 05-03-2003 au 30-12-2003
 Bonification : 6 ans 3 mois 22 jours
 Pourcentage : 49,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 35.442 Frs/mois le 01-07-2004
 Pension Temporaire des Orphelins :
 - 30% = 21.265 Frs/mois le 01-07-2004
 - 20% = 14.177 Frs/mois le 30-04-2008
 - 10% = 7.088 Frs/mois du 17-09-2008 au 17-06-2010
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Pamela*, née le 30-04-1987
 - *Francine*, née le 17-09-1987
 - *Prince*, né le 17-06-1989
 Observations : P.T.O cumulable avec allocations familiales Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-07-2004 soit 3.544 Frs/mois

Arrêté n° 4366 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MINZELE (Sébastien)**.

N° du titre : 31.281^M
 Nom et Prénom : **MINZELE (Sébastien)**, né le 08-04-1959 à Léopoldville.
 Grade : Sergent-chef de 9^e échelon (+23), échelle 4
 Indice : 985, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 24 ans 10 mois 12 jours du 19-02-1980 au 30-12-2004 ; Sces après l'âge légal du 08-04-2004 au 30-12-2004
 Bonification : 6 mois 1 jour
 Pourcentage : 44,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 70.132 Frs/mois le 01-10-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Rachid*, né le 20-05-1987
 - *Yvonne*, née le 10-05-1989
 - *Milan*, né le 25-09-1993
 - *Mercia*, née le 10-06-2001
 - *Koukel*, né le 13-06-2003
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4367 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **OVOULA (André)**.

N° du titre : 31.121 M
 Nom et Prénom : **OVOULA (André)**, né le 18-07-1960 à Allemé.
 Grade : Sergent-chef de 9^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 895, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 25 ans 7 mois du 01-06-1979 au 30-12-2004 ; Sces au-delà de la durée légale du 01-06-2004 au 30-12-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 45%

Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 64.440 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Gaël*, né le 10-12-1985
 - *Scalia*, né le 13-09-1987
 - *Sahid*, né le 12-05-1990
 - *Guervanie*, née le 19-08-1997
 - *Andriche*, née le 27-02-2001
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4368 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. ONTSOUKA (Eugène)**.

N° du titre : 31.381 M
 Nom et Prénom : **ONTSOUKA (Eugène)**, né le 02-09-1957 à Lékana.
 Grade : Sergent-chef de 11^e échelon (+29), échelle 4
 Indice : 1065, le 01-01-2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2004 ; Sces au-delà de la durée légale du 01-06-2004 au 30-12-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 45%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 76.680 Frs/mois le 01-01-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Brave*, né le 29-01-1991
 - *Rhome*, né le 20-06-1994
 - *Merveille*, née le 28-11-1997
 - *Sacré*, née le 24-04-2001
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4369 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. BOUAKA (Gabriel)**.

N° du titre : 31.122 M
 Nom et Prénom : **BOUAKA (Gabriel)**, né le 02-01-1953 à Kandi.
 Grade : Sergent de 10^e échelon (+26), échelle 3
 Indice : 895, le 01-01-2002
 Durée de Sces Effectifs : 26 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2001; Sces après l'âge légale du 03-01-1998 au 30-12-2001
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 42%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 60.144 Frs/mois le 01-01-2002
 Enfant à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Malga*, née le 10-04-88
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01-01-2002, soit 12.029 Frs/mois.

Arrêté n° 4370 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. ELENGA (Michel)**.

N° du titre : 29.885 M
 Nom et Prénom : **ELENGA (Michel)**, né le 19-05-1956 à Mouyondzi.
 Grade : Sergent de 10^e échelon (+26), échelle 2
 Indice : 765, le 01-01-2000
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 26 jours du 05-12-1975 au 30-12-2002 ; Sces après l'âge légal du 20-05-2001 au 30-12-2002
 Bonification : 3 ans 5 mois

Pourcentage : 49%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 59.976 Frs/mois le 01-01-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Michel*, né le 10-05-89
 - *Ducoin*, né le 15-06-1993
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-01-2003, soit 5.997 Frs/mois.

Arrêté n° 4372 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. OBENGA (Théophile)**.

N° du titre : 30.217 CL
 Nom et Prénom : **OBENGA (Théophile)**, né le 02-02-1936 à Brazzaville
 Grade : Professeur de 2^{ème} classe, échelon 2 (U.M.NG.)
 Indice : 3890 le 01-03-2001
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 6 mois 1 jours du 01-07-1962 au 28.02.2001 ; Suspendu du 01-01-1998 au 02-02-2001
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 55,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 518.148 Frs/mois le 01-03-2001
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01-03-2001 soit 129.537 Frs /mois.

Arrêté n° 4373 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **BOUNGOU née KILONDA (Marie Juliette)**.

N° du titre : 29.420 CL
 Nom et Prénoms : **BOUNGOU née KILONDA (Marie Juliette)** née le 31-07-1947 à Makila.
 Grade : Professeur Certifié des lycées de Cat 1, échelle 1, classe 3, échelon 2
 Indice : 2200, le 01-08-2002 cf. décret 82-256 du 24/03/82
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 10 mois 8 jours du 23-09-1968 au 31-07-2002
 Bonification : 1 an
 Pourcentage : 55%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 193.600 Frs/mois le 01-08-2002
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant

Arrêté n° 4374 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. BANDO-MONGOHINA (Gaston Gervais)**.

N° du titre : 30.183 CL
 Nom et Prénoms : **BANDO-MONGOHINA (Gaston Gervais)**, né vers 1949 à Mimbelly (Dongou).
 Grade : Inspecteur de l'enseignement Primaire de cat 1, échelle 1, hors classe, échelon 1
 Indice : 2650 le 01-09-2004 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 3 mois 10 jours du 21-09-1970 au 01-01-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 53,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 226.840 Frs/mois le 01-09-2004
 Enfant à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Entente*, né le 19-03-1985

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-04-2005 soit 22.684 Frs/mois.

Arrêté n° 4375 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ELION (Jean Célestin)**.

N° du titre : 31.208 CL
 Nom et Prénoms : **ELION (Jean Célestin)**, né vers 1948 à Ngoui (Gamboma)
 Grade : Inspecteur de l'enseignement Primaire de cat I, échelle 1, classe 1, classe 3, échelon 4
 Indice : 2500, le 01-04-2005 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 2 mois 23 jours du 08-10-1973 au 01-01-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 49%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 196.000 Frs/mois le 01-04-2005 cf ccp
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Balabi*, né le 08-08-1987
 - *Paterne*, né le 17-06-1989
 - *Elouo*, née le 30-09-1994
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-04-2005 soit 29.400 Frs/mois.

Arrêté n° 4376 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGOUSA SAKA (Marc)**.

N° du titre : 30.468 CL
 Nom et Prénom : **NGOUSA SAKA (Marc)**, né vers 1949 à Omouandza (Mbama)
 Grade : Professeur des CEG de cat I, échelle 2, classe 3, échelon 3
 Indice : 1680, le 01-06-2004 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 34 ans 3 mois 7 jours du 24-09-1969 au 01-01-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 54,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 146.496 Frs/mois le 01-06-2004 cf ccp
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Stevy*, né le 11-08-1988
 - *Alida*, née le 26-04-1994
 - *Liéga*, né le 13-01-1997
 - *Arold*, né le 14-11-1999
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-06-2004 soit 14.650 Frs/mois.

Arrêté n° 4377 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ZOLA (André)**.

N° du titre : 31.135 CL
 Nom et Prénom : **ZOLA (André)**, né en 1950 à Kinzouana-Boko
 Grade : Professeur des CEG de cat I, échelle 2, hors classe, échelon, 1
 Indice : 1900, le 01-03-2005 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 36 ans 3 mois 8 jours du 23-09-1968 au 01-01-2005
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 56,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 171.760 Frs/mois le 01-03-2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Sharon*, née le 11-06-1988
 - *Ruth*, le 05-12-1991
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4378 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BAKEBADIO (Raymond)**.

N° du titre : 30.306 CL
 Nom et Prénom : **BAKEBADIO (Raymond)**, né le 16-01-1949 à Kimpoka.
 Grade : Instituteur Principal de cat I, échelle 2, classe 3, échelon 4
 Indice : 1780, le 01-04-2004 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 34 ans 3 mois 22 jours du 24-09-1969 au 16-01-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 54, 5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 155.216 Frs/mois le 01-04-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Bienvenu*, né le 14-12-1986
 - *Vernes*, né le 28-06-1987
 - *Rita*, née le 04-01-1988
 Observations : néant.

Arrêté n° 4379 du 1^{er} juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MBON (Claude)**.

N° du titre : 30.394 CL
 Nom et Prénom : **MBON (Claude)**, né en 1949 à ngon
 Grade : Instituteur principal de cat I, échelle 2, classe 3, échelon 4
 Indice : 1780 le 01-06-2004 cf décret n°82-256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 3 mois 10 jours du 21-09-1970 au 01-01-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 53,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 152.368 Frs/mois le 01-06-2004 cf ccp
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Claude*, né le 17-03-1987
 - *Thony*, né le 01-10-1997
 - *Géodéon*, né le 01-10-1997
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01-06-2004, soit 15.237 Frs/mois.

Arrêté n° 4380 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **EWONO (Symphorien)**.

N° du titre : 29.404 CL
 Nom et Prénom : **EWONO (Symphorien)**, né vers 1949 à Kéri-Kéri (Ewo)
 Grade : Instituteur de cat 2, échelle 1, classe 2, échelon 4
 Indice : 950, le 01-04-2004.
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 3 mois du 01-10-1974 au 01-01-2004.
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 49,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 75.240 Frs/mois le 01-04-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Reine*, née 19-01-1986
 - *Festel*, né le 17-02-1990
 - *Belvis*, né le 31-08-1992

- *Exaucée*, née le 14-08-1998

Observations : Néant

Arrêté n° 4381 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BITOUMOU (Emile)**.

N° du titre : 31.268 CL

Nom et Prénom : **BITOUMOU (Emile)**, né vers 1948 à Nzaou (Mouyondzi)

Grade : Instituteur de cat II, échelle 1, hors classe, échelon 1

Indice : 1370 le 01-05-2003

Durée de Sces Effectifs : 29 ans 2 mois 23 jours du 08-10-1973 au 01-01-2003

Bonification : Néant

Pourcentage : 49 %

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 107.408 Frs/mois le 01-05-2003

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant

Observations : Néant.

Arrêté n° 4382 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MBILA ZAMBI MANIONGUI (Laurent)**.

N° du titre : 29.067 CL

Nom et Prénom : **MBILA ZAMBI MANIONGUI (Laurent)**, né le 11-11-1944 à Moukala

Grade : Ingénieur en chef de 1^{ère} classe, échelle 25 F, échelon 11 (port Autonome de Brazzaville et ports Secondaires)

Indice : 3182 le 01-12-1999

Durée de Sces Effectifs : 28 ans 3 mois 11 jours du 01-08-1971 au 11-11-1999

Bonification : Néant

Pourcentage : 48,5%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 208.341 Frs/mois le 01-12-1999

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Jadley*, né le 12-06-1984 jusqu'au 30-06-2004

- *Portalis*, né le 13-06-1992

- *Mercia*, née le 22-05-1993

- *Ismaël*, né le 07-02-1997

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-07-2004, soit 31.8251 Frs/mois.

Arrêté n° 4383 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **DIAMESSO (Faustin)**.

N° du titre : 30.694 CL

Nom et Prénom : **DIAMESSO (Faustin)**, né le 16-10-1947 à Pointe-Noire

Grade : Ingénieur en chef de chemin de fer de 1^{ère} classe, échelle 27 H, échelon, 11 (C.F.C.O.)

Indice : 3434 le 01-11-2002

Durée de Sces Effectifs : 27 ans 3 mois 15 jours du 01-07-1975 au 16-10-2002

Bonification : Néant

Pourcentage : 47,5%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 220.205 Frs/mois le 01-11-2002

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-11-2002, soit 33.031 Frs/mois.

Arrêté n° 4384 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à

M. **NGASSAKI (Roland)**.

N° du titre : 31.014 CL

Nom et Prénom : **NGASSAKI (Roland)**, né le 06-09-1949 à Makoua-Penda

Grade : Ingénieur en chef de 3^e classe, échelle 25 F, échelon 11 (C.F.C.O.)

Indice : 3182, le 01-10-2004

Durée de Sces Effectifs : 25 ans 5 mois 5 jours du 01-04-1979 au 06-09-2004

Bonification : Néant

Pourcentage : 45,5%

Rente : Néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 195.454 Frs/mois le 01-10-2004

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Irmine*, née le 21-05-1987

- *Emmanueli*, né le 26-01-1994

- *Aimé Jean de Dieu*, né le 08-03-1996

Observations : Néant

Arrêté n° 4385 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **OBVALA (Zéphirin)**.

N° du titre : 31.063 CL

Nom et prénom : **OBVALA (Zéphirin)**, né le 12/04/49 à Ngo

Grade : Ingén. Ppal de Chemin de Fer, Cl. 3, Ech. 22 C, Echel. 12 (C.F.C.O.)

Indice : 2845, le 01/05/04

Durée de Sces Effectifs : 34 ans 10 mois 11 jours du 14/06/69 au 12/04/04

Bonification : néant

Pourcentage : 55%

Rente : néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 211.241 Frs/mois le 01/05/04

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :

- *Belvia*, née le 12/03/91

- *Nora*, née le 19/08/93

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01/05/04 soit 42.248 Frs/mois.

Arrêté n° 4386 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BIDIE (Guillaume)**.

N° du titre : 30.753 CL

Nom et prénom : **BIDIE (Guillaume)**, né en 1949 à Bissinza

Grade : Facteur Ppal de 2^e Cl. , Ech. 10 B, Echel. 12 (C.F.C.O.)

Indice : 1435, le 01/01/03

Durée de Sces Effectifs : 33 ans 9 mois 14 jours du 17/03/69 au 01/01/03

Sces validés du 17/03/69 au 31/12/70

Bonification : néant

Pourcentage : 54%

Rente : néant

Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 104.611 Frs/mois le 01/01/03

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01/01/03 soit 10.461 Frs/mois.

Arrêté n° 4387 du 2 juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la veuve **BALENDE née NSONA (Véronique)**.

N° du titre : 26.0165 CL

Nom et prénom : **BALENDE née NSONA (Véronique)**, née vers 1941 à Kiniadi

Grade : Ex Sous Chef de Dépôt, Ech. 14 C, Echel. 9 (C.F.C.O.)
 Indice : 1836, le 01/02/2000
 Durée de Sces Effectifs : 24 ans 6 mois du 01/07/57 au 01/01/82
 Bonification : néant
 Pourcentage : 44,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 55.149 Frs/mois le 01/02/2000
 Pension temporaire des orphelins :
 - 20% = 22.060 Frs/mois le 01/02/2000
 - 10% = 11.030 Frs/mois le 29/07/01 au 23/03/07
 Enfant à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Beley*, né le 23/03/86
 Observations : P.T.O cumulable avec les allocations familiales.
 Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01/02/2000 soit 8.272 Frs/mois.

Arrêté n° 4388 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **POUKOUTA (André)**.

N°du titre : 30.680 CL
 Nom et prénom : **POUKOUTA (André)**, né le 16/07/48 à P/Noire
 Grade : Contremaître de 1^{ère} Cl. , Ech. 17 A, Echel. 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 2224, le 01/08/03
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 11 mois 15 jours du 01/08/67 au 16/07/03
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 56%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 168.134 Frs/mois le 01/08/03
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01/08/03 soit 25.220 Frs/mois.

Arrêté n° 4389 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **SITA (Jean)**.

N°du titre : **30.664** CL
 Nom et prénom : **SITA (Jean)**, né en 1945 à Loandjili
 Grade : Chef d'Equipe Ppal , Ech. 14 A, Echel. 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 1962, le 01/01/2000
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans du 01/01/71 au 01/01/2000
 Bonification : néant
 Pourcentage : 49%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 129.786 Frs/mois le 01/05/2000
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4390 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGATSE (Daniel)**.

N°du titre : 26.464 CL
 Nom et prénom : **NGATSE (Daniel)**, né vers 1947 à Akoussika
 Grade : chef d'Equipe Ppal Ech. 13 A, Echel. 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 1873, le 01/01/02
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 3 mois 15 jours du 16/09/68 au 01/01/02 ;
 Services validés du 16/09/68 au 31/12/70
 Bonification : néant
 Pourcentage : 53,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 135.277 Frs/mois le 01/01/02
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01/01/02 soit 27.055 Frs/mois.

Arrêté n° 4391 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **GOMA (Maurice)**.

N°du titre : 30.653 CL
 Nom et prénom : **GOMA (Maurice)**, né vers 1948 à Lifouta (Mossendjo)
 Grade : Chef d'équipe Ppal de 12^e échel. Ech.14 A (C.F.C.O.)
 Indice : 1962, le 01/01/03
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 6 mois du 01/09/67 au 31/12/69 ; sces validés du 01/01/70 au 01/01/03
 Bonification : néant
 Pourcentage : 55,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 147.003 Frs/mois le 01/01/03
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01/01/03 soit 36.750 Frs/mois.

Arrêté n° 4392 du 2 juin 2006. Est réversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la veuve **MOULANGOU née MANDELE (Albertine)**.

N°du titre : 26.259 CL
 Nom et prénom : **MOULANGOU née MANDELE (Albertine)**, née vers 1924 à Kieni
 Grade : Ex Ouvrier Qualifié, Ech. 3 A, Echel. 9 (C.F.C.O.)
 Indice : 619, le 01/04/01
 Durée de Sces Effectifs : 21 ans 5 mois 13 jours du 18/07/50 au 31/12/71
 Bonification : 1 an 6 mois
 Pourcentage : 43%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 17.967 Frs/mois le 01/04/01
 Pension temporaire des orphelins : Néant
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4393 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **LOMBI (Hyppolyte)**.

N°du titre : 30.983 CL
 Nom et prénom : **LOMBI (Hyppolyte)**, né le 22/11/48 à Kinshasa
 Grade : Admin.en chef des SAF de cat. 1, HC, ech. 1, échel. 3
 Indice : 2950, le 01/12/03
 Durée de Sces Effectifs : 21 ans 6 mois 5 jours du 17/05/82 au 22/11/03
 Bonification : néant
 Pourcentage : 41,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 195.880 Frs/mois le 01/12/03
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Muriel*, née le 21/10/88
 - *Perpétue*, née le 14/07/92
 - *Tonia*, née le 14/07/92
 - *Annick*, née le 10/12/94
 - *Emmanuelle*, née le 1808/96
 - *Bienvenu*, né le 03/07/97
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4394 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mlle **MILANDOU (Joséphine)**.

N° du titre : 30.414 CL
 Nom et prénom : **MILANDOU (Joséphine)**, née le 30/03/49 à Musana
 Grade : Admin. des SAF de cat. I, Ech. 1, Cl. 3, Ech 2
 Indice : 2200, le 01/10/04
 Durée de Sces Effectifs : 32 ans 1 mois 15 jours du 15/02/72 au 30/03/04
 Bonification : 3 ans
 Pourcentage : 55%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 193.600 Frs/mois le 01/10/04
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01/10/04 soit 19.360 Frs/mois.

Arrêté n° 4395 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MASSENGO (Joseph)**.

N° du titre : 30.912 CL
 Nom et prénom : **MASSENGO (Joseph)**, né le 12/12/48 à Mabenga
 Grade : Admin. adjoint de cat. I, Ech. 2, Cl. 3, Echel. 1
 Indice : 1480, le 01/06/05 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 31 ans 7 mois 7 jours du 05/06/69 au 12/04/04
 Bonification : néant
 Pourcentage : 51,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 121.952 Frs/mois le 01/06/05
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Joseph*, né le 12/12/86
 - *Bienvenue*, née le 12/12/89
 - *Paule*, née le 26/06/97
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4396 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **GOUBOLO (Patrice)**.

N° du titre : 30.060 CL
 Nom et prénom : **GOUBOLO (Patrice)**, né en 1949 à Imbama-Ngabé
 Grade : Attaché des SAF de cat. I, éch. 2, cl. 2, échel. 3
 Indice : 1680, le 01/04/04 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 30 ans 2 mois 23 jours du 08/10/73 au 01/04/04
 Bonification : néant
 Pourcentage : 50%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 134.400 Frs/mois le 01/04/04
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Parfait*, né le 09/04/86
 - *Hernestine*, née le 14/03/88
 - *Bernadine*, née le 12/02/89
 - *Darel*, né le 03/11/98
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4397 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MATA (Grégoire)**.

N° du titre : 27.599 CL
 Nom et prénom : **MATA (Grégoire)**, né le 02/11/47 à B/ville

Grade : Secr. Ppal d'Admin. de cat. II, éch. 1, cl. 2, Ech 3
 Indice : 890, le 01/04/03
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 5 mois 18 jours du 13/05/74 au 02/11/02 ; sces validés du 13/05/74 au 30/12/04
 Bonification : néant
 Pourcentage : 48,5%
 Rente : néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 69.064 Frs/mois le 01/04/03
 Enfant à charge lors de la Liquidation de pension :
 - *Basilique*, né le 03/04/90
 Observations : Néant.

Arrêté n°4398 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **NKOUSSOU (Bernadette)**,

N° du titre : 28.119 CL
 Nom et Prénom : **NKOUSSOU (Bernadette)**, née le 07.06.1947 à Bacongo
 Grade : Secrétaire d'administration de cat 2, échelle 1, classe 1, échelon 2
 Indice : 590 le 01.07.2003
 Durée de Sces Effectifs : 30 ans 1 mois 4 jours du 04.05.76 au 07.06.2002 ; Services validés 04.05.1976 au 01.12.1994
 Bonification : 4 ans
 Pourcentage : 50%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 47.200 Frs/mois le 01.01.2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Bénédicté*, née le 29.06.85
 - *Ferdeol*, né le 05.10.87
 - *Dihoulou*, né le 05.10.87
 Observations : Néant.

Arrêté n°4399 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **TATY (Jean Baptiste)**,

N° du titre : 30.691 CL
 Nom et Prénoms : **TATY (Jean Baptiste)**, né en 1948 à Tchissanga
 Grade : Commis Principal de 1^{ère} classe, échelle 11 A, échelon 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 1600, le 01.02.2003
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 3 mois du 01.10.1967 au 01.01.2003 ; Services validés 01.10.1967 au 31.12.1969
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 55,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 119.880 Frs/mois le 01.02.2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Ymmelia*, née le 16.02.88
 - *Archimède*, né le 18.07.90
 - *Mathieu*, né le 21.09.91
 - *Audon*, né le 03.08.93
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01.02.2003, soit 29.970 Frs/mois.

Arrêté n°4400 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ELENGA NGAPORO**,

N° du titre : 31.441 CL
 Nom et Prénom : **ELENGA NGAPORO**, né le 25.06.1940 à Ello
 Grade : Maître Assistant échelon 10 (U.M.NG)
 Indice : 3290 le 01.07.2005
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 8 mois 24 jours du 01.10.71 au 25.06.2000

Bonification : Néant
 Pourcentage : 48,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 382.956 Frs/mois le 01.07.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01.07.2005 soit 95.739 Frs/mois.

Arrêté n°4401 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BALOTO (Félicien)**,

N° du titre : 30.527 CL
 Nom et Prénom : **BALOTO (Félicien)**, né le 09.11.1949 à Kinkanda
 Grade : Assistant de l'UMNG de 10^e échelon
 Indice : 2540 le 01.12.2004
 Durée de Sces Effectifs : 31 ans 7 jours du 02.11.73 au 09.11.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 51%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 310.896 Frs/mois le 01.02.2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Ornela*, née le 11.11.85
 - *Christ*, né le 21.05.89
 - *Herbert*, né le 30.07.93
 - *Urnella*, née le 04.12.93
 - *Colombe*, née le 03.03.96
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01.12.2004 soit 46.634 Frs/mois.

Arrêté n°4402 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NKOUA-MACKYTA (Modeste)**,

N° du titre : 28.556 CL
 Nom et Prénom : **NKOUA-MACKYTA (Modeste)**, né le 12.08.1945 à Brazzaville
 Grade : Ingénieur des Travaux Agricoles de cat I, échelle 1, classe 3, échelon 3
 Indice : 2350 le 01.10.2003 cf ccp
 Durée de Sces effectifs : 25 ans 11 mois 16 jours du 26.08.74 au 12.08.2000
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 46%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 172.960 Frs/mois le 01.10.2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n°4403 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NTSIATOUALA (Martin)**,

N° du titre : 28.168 CL
 Nom et Prénom : **NTSIATOUALA (Martin)**, né le 11.11.1947 à Bacongo
 Grade : Ingénieur de l'Agriculture de cat I, échelle 1, classe 3, échelon 3
 Indice : 2350 le 01.06.2003 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 2 mois 9 jours du 02.09.75 au 11.11.2002
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 47%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté

Montant et date de mise en paiement : 176.720 Frs/mois le 01.06.2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Claudia*, née le 15.02.87
 Observations : Néant.

Arrêté n°4404 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MPENE (Antoine)**,

N° du titre : 31.190 CL
 Nom et Prénom : **MPENE (Antoine)**, né en 1949 à Akana
 Grade : Professeur Adjoint d'EPS de cat I, échelle 2, classe 3, échelon 4
 Indice : 1780 le 01.03.2004 cf décret 82/256 du 24.03.1982
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 2 mois 27 jours du 04.10.76 au 01.01.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 47%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 133.856 Frs/mois le 01.03.2004 cf ccp
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Ardouin*, né le 31.08.86
 - *Anthe*, née le 14.05.87
 - *Bob*, né le 18.04.89
 - *Wilfrid*, né le 31.01.91
 - *Noelly*, née le 25.12.93
 - *Yvon*, né le 14.11.97
 Observations : Néant.

Arrêté n°4405 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **BABINDAMANA née KIYALA (Antoinette)**,

N° du titre : 30.066 CL
 Nom et Prénom : **BABINDAMANA née KIYALA (Antoinette)**, née le 19.10.1948 à Brazzaville
 Grade : Sage-femme Diplômée d'Etat de cat II, échelle 1, classe 2, échelon 1
 Indice : 770 le 01.11.2003 cf ccp
 Durée de Sces effectifs : 31 ans 6 mois 15 jours du 04.04.72 au 19.10.2003
 Bonification : 1 an
 Pourcentage : 52,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 64.680 Frs/mois le 01.11.2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n°4406 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **OYOUHA (Alexandre)**,

N° du titre : 31.093 CL
 Nom et Prénom : **OYOUHA (Alexandre)**, né le 11.02.1950 à Mbondzi (Mossaka)
 Grade : Infirmier Diplômé d'Etat de cat 4, échelon 10 (CHU)
 Indice : 1120, le 01.03.2005
 Durée de Sces Effectifs : 26 ans 4 mois 28 jours du 13.09.78 au 11.02.2005
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 46,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 104.160 Frs/mois le 01.03.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Grâce*, née le 30.01.2003
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01.03.2005, soit 10.416 Frs/mois.

Arrêté n°4407 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **SAMBA (Erasme)**,

N° du titre : 31.001 CL
 Nom et Prénom : **SAMBA (Erasme)**, né le 12.11.1949 à Kimbama
 Grade : Chef de Division des Affaires Etrangères de cat 1, échelle 2, hors classe, échelon 4
 Indice : 2260 le 01.01.2005 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 32 ans 2 mois 8 jours du 04.09.72 au 12.11.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 52%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 188.032 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Erasme*, né le 11.04.85 jusqu'au 30.04.2005
 - *Gay-Uriel*, né le 09.01.88
 - *Grâce*, né le 10.07.90
 - *Elceth*, né le 23.06.92
 Observations : Néant.

Arrêté n°4408 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ONDZIE (Victor)**,

N° du titre : 31.662 CL
 Nom et Prénom : **ONDZIE (Victor)**, né en 1939 à Makoua
 Grade : Magistrat hors hiérarchie, échelon 4
 Indice : 8100, le 01.05.2005 cf. décret 2000-124 du 01.07.2000
 Durée de Sces Effectifs : 43 ans 6 mois 24 jours du 07.06.60 au 01.01.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 60%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 777.600 Frs/mois le 01.05.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01.05.2005, soit 194.400 Frs/mois.

Arrêté n°4409 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **TSILA (Alphonse)**,

N° du titre : 31.392 M
 Nom et Prénom : **TSILA (Alphonse)**, né le 22.02.1949 à Brazzaville
 Grade : Colonel de 6^e échelon (+32)
 Indice : 2950, le 01.01.2005
 Durée de Sces Effectifs : 34 ans 2 mois 6 jours du 25.10.70 au 30.12.2004 ; Sces après l'âge légal du 23.02.2004 au 30.12.2004
 Bonification : 14 ans 4 mois 26 jours
 Pourcentage : 60%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 283.200 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01.01.2005 soit 70.800 Frs/mois.

Arrêté n°4410 du 2 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGUIE (Louis)**,

N° du titre : 31.457 M

Nom et Prénom : **NGUIE (Louis)**, né le 01.10.1949 à Gamboma

Grade : Colonel de 4^e échelon (+26)
 Indice : 2650, le 01.01.2005
 Durée de Sces Effectifs : 26 ans 11 mois 16 jours du 15.01.78 au 30.12.2004 ; Sces après l'âge légal du 01.10.2004 au 30.12.2004
 Bonification : 1 an 3 mois 11 jours
 Pourcentage : 48%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 203.520 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Trésor*, né le 21.06.89
 Observations : Néant.

Arrêté n°4426 du 3 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ITOUA (Justin Alphonse)**,

N° du titre : 30.430 M
 Nom et Prénoms : **ITOUA (Justin Alphonse)**, né le 06.08.1949 à Oyeba
 Grade : Commandant 7^e échelon (+32)
 Indice : 2650 le 01.01.2004
 Durée de Sces Effectifs : 34 ans 5 mois 22 jours du 09.07.69 au 30.12.2003 ; Services au-delà de la durée légale du 09.07.2002 au 30.12.2003
 Bonification : 3 ans 7 mois 1 jour
 Pourcentage : 56,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 239.560 Frs/mois le 01.01.2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Bertille*, née le 27.07.89
 - *Melissa*, née le 12.11.95
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01.01.2004 soit 59.890 Frs/mois.

Arrêté n°4427 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **OTONGO**,

N° du titre : 31.996 M
 Nom et Prénom : **OTONGO**, né le 09.07.1954 à Ngouala
 Grade : Capitaine de 10^e échelon (+30)
 Indice : 2050 le 01.01.2006
 Durée de Sces Effectifs : 32 ans 11 mois 16 jours du 15.01.73 au 30.12.2005 ; Services au-delà de la durée légale du 15.01.2004 au 30.12.2005
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 51%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 167.280 Frs/mois le 01.01.2006
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Grâce*, née le 09.10.87
 - *Floreine*, née le 05.01.90
 - *Alicia*, née le 28.09.94
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01.01.2006 soit 25.092 Frs/mois.

Arrêté n°4428 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **LOUTETE (Simon)**,

N° du titre : 31.094 M
 Nom et Prénom : **LOUTETE (Simon)**, né le 23.03.1954 à Tchintanzi
 Grade : Lieutenant de 11^e échelon (+27)

Indice : 1750, le 01.01.2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05.12.75 au 30.12.2004 ; Sces après l'âge légal du 23.03.2004 au 30.12.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 48,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 135.800 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Melina*, née le 17.06.85 jusqu'au 30.06.2005
 - *Christel*, née le 27.09.87
 - *Hélène*, née le 28.11.88
 - *Harlyne*, née le 25.04.91
 - *Arsène*, né le 12.05.96
 - *Simonith*, né le 05.07.01
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01.07.2005 soit 13.580 Frs/mois.

Arrêté n°4429 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MBOUTOU (Clément)**,

N° du titre : 30.972 M
 Nom et Prénom : **MBOUTOU (Clément)**, né le 02.06.1950 à Bérandjokou
 Grade : Sous-Lieutenant de 12^e échelon (+30)
 Indice : 1750, le 01.01.2001
 Durée de Sces Effectifs : 31 ans 5 mois 22 jours du 09.07.69 au 30.12.2000 ; Sces après durée légale du 09.07.1999 au 30.12.2000
 Bonification : 8 ans 4 mois 19 jours
 Pourcentage : 58,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 163.800 Frs/mois le 01.01.2001
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Marigny*, né le 28.07.85 jusqu'au 30.07.2005
 - *Clemengelle*, née le 04.10.86
 - *Rosena*, née le 02.01.88
 - *Rondol*, né le 26.02.89
 - *Dorcas*, née le 30.03.01
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01.08.2005 soit 16.380 Frs/mois.

Arrêté n°4430 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGAMBIO (Honoré)**,

N° du titre : 30.970 M
 Nom et Prénom : **NGAMBIO (Honoré)**, né le 05.06.1958 à Brazzaville
 Grade : Adjudant de 8^e échelon (+26), échelle 4
 Indice : 1112 le 01.01.2004
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 26 jours du 05.12.75 au 30.12.2003 ; Sces avant l'âge légal du 05.12.1975 au 04.06.1976
 Bonification : 9 ans 5 mois 2 jours
 Pourcentage : 57%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 101.414 Frs/mois le 01.01.2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Aimé*, né le 11.09.86
 - *Grâce*, née le 08.10.90
 - *Blaigisiane*, née le 20.09.90
 - *Kelly*, né le 10.03.94
 - *Valère*, né le 15.04.2000
 - *Isaac*, né le 05.01.2002
 Observations : Néant.

Arrêté n°4431 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MOUSSONGO (Maurice)**,

N° du titre : 30.895 M
 Nom et Prénom : **MOUSSONGO (Maurice)**, né le 01.08.1958 à Brazzaville
 Grade : Sergent-Chef de 9^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 895 le 01.01.2004
 Durée de Sces Effectifs : 23 ans 9 mois 28 jours du 03.03.80 au 30.12.2003 ; Sces après l'âge légal du 01.08.2003 au 30.12.2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 43,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 62.292 Frs/mois le 01.01.2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Dalhia*, née le 29.06.84 jusqu'au 30.06.2004
 - *Nettie*, née le 24.05.86
 - *Maurice*, née le 20.03.88
 - *Lebel*, né le 15.09.94
 - *Therfalu*, né le 26.06.93
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 10% p/c du 01.01.2005 soit 6.229 Frs/mois.

Arrêté n°4432 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **TCHITCHIAMA (Jacques)**,

N° du titre : 31.229 M
 Nom et Prénom : **TCHITCHIAMA (Jacques)**, né le 25.05.1961 à Pointe-Noire
 Grade : Sergent Chef de 9^e échelon (+23), échelle 3
 Indice : 895 le 01.01.2005
 Durée de Sces Effectifs : 25 ans 7 mois du 01.06.79 au 30.12.2004 ; Sces au-delà de la durée légale du 01.06.2004 au 30.12.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 45%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 64.440 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Claude*, né le 18.01.86
 - *Léance*, né le 29.08.93
 - *Ghisna*, née le 26.09.94
 - *Jacques*, né le 29.03.98
 Observations : Néant.

Arrêté n°4433 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **MOSSABA (Jean)**,

N° du titre : 31.481 M
 Nom et Prénom : **MOSSABA (Jean)**, né le 26.03.1956 à Epéna
 Grade : Sergent de 11^e échelon (+29), échelle 3
 Indice : 935, le 01.01.2005
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 26 jours du 05.12.75 au 30.12.2004 ; Sces au-delà de la durée légale du 05.12.2000 au 30.12.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 45%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 67.320 Frs/mois le 01.01.2005
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Jean*, né le 13.12.93
 - *Mossaba*, né le 21.12.95
 - *Rhenatte*, née le 01.07.97
 - *Diana*, née le 16.01.99

- *Dieuwy*, né le 21.02.2001
- *Sara*, née le 30.05.2003

Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01.01.2005 soit 10.098 Frs/mois.

Arrêté n°4434 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. NKANGOU (Albert)**,

N° du titre : 30.344 CL
 Nom et Prénom : **NKANGOU (Albert)**, né le 30.06.1949 à Hamon
 Grade : Professeur Certifié des Lycées de cat I, hors classe, échelle 1, échelon 1
 Indice : 2650 le 01.07.2004 cf décret 82/256 du 24.03.1982
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 7 mois 28 jours du 02.11.76 au 30.06.2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 47,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 201.400 Frs/mois le 01.07.2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Ethel*, née le 01.12.87
 - *Danielle*, née le 07.03.93
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4435 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **TSOUKOUNSAMOU (Valentine)**.

N° du titre : 30.346 CL
 Nom et Prénom : **TSOUKOUNSAMOU (Valentine)**, née le 24-04-1949 à Kinkala
 Grade : Professeur Certifié des lycées de cat I, échelle I, hors classe, échelon II
 Indice : 2800 le 01-05-2004 cf décret 82/256 du 24-03-82
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 6 mois 23 jours du 01-10-1975 au 24.04.2004
 Bonification : 1 an
 Pourcentage : 49,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 221.760 Frs/mois le 01-05-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Cédric*, né le 17-11-88
 Observations : Néant

Arrêté n° 4436 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. LOEMBA (Paulin)**.

N° du titre : 29.943 CL
 Nom et Prénom : **LOEMBA (Paulin)**, né le 25-03-1949 à Mayama.
 Grade : Professeur des lycées de cat I, échelle 1, classe 2, échelon 4
 Indice : 1900, le 01-06-2004 cf ccp
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 6 mois 4 jours du 21-09-1970 au 25-03-2004
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 53,3%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 162.640 Frs/mois le 01-06-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Rubrich*, né le 29-06-1985
 Observations : Néant

Arrêté n° 4437 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. KIMBATA (Vincent)**.

N° du titre : 30.376 CL
 Nom et Prénom : **KIMBATA (Vincent)**, né le 30-11-1948 à Gamissana.
 Grade : Inspecteur de l'enseignement Primaire de cat I, échelle 1, classe 3, échelon 2
 Indice : 2200 le 01-09-2004 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 28 ans 2 mois du 01-10-1975 au 30-11-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 48%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 168.960 Frs/mois le 01-09-2004 cf ccp
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Gentille*, née le 10-11-1984
 - *Ruddy*, né le 21-11-1988
 - *Paterne*, née le 02-02-1993
 Observations : Néant

Arrêté n° 4438 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. NSEMI (Paul)**

N° du titre : 27.529 CL
 Nom et Prénom : **NSEMI (Paul)**, né le 26-01-1948 à Brazzaville
 Grade : Inspecteur principal de cat I, échelle 2, classe 1, échelon 4
 Indice : 1580, le 01-05-2003
 Durée de Sces Effectifs : 27 ans 3 mois 25 jours du 01-10-1975 au 26-01-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 47,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 120.080 Frs/mois le 01-05-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant

Arrêté n° 4439 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. ENGONDO (André)**.

N° du titre : 27.506^{CL}
 Nom et Prénom : **ENGONDO (André)**, né vers 1947 à Ikassa
 Grade : Instituteur principal de cat I, échelle 2, classe 3, échelon 1
 Indice : 1480, le 01-05-2002 cf décret 82/256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 26 ans 3 mois du 01-10-1975 au 01-01-2002
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 46,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 110.112 Frs/mois le 01-05-2002
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Chavie*, née le 22-10-1989
 - *Ruth*, née le 29-02-1992
 - *Merveille*, née le 05-12-1993
 - *Belfore*, née le 03-07-1996
 Observations : Néant

Arrêté n° 4440 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à **M. MAHOUNGOU (Pascal)**.

N° du titre : 29.986 CL
 Nom et Prénom : **MAHOUNGOU (Pascal)**, né le 21-05-1949 à Kinsoundi
 Grade : Instituteur de cat II, échelle 1, classe 2, échelon 2
 Indice : 830, le 01-06-2004
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 7 mois 28 jours du 23-09-1968 au 21-05-2004

Bonification : Néant
 Pourcentage : 55,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 73.704 Frs/mois le 01-06-2004
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4441 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **PAMBOU-LOEMBA (Gabriel)**.

N° du titre : 30.716 CL
 Nom et Prénom : **PAMBOU-LOEMBA (Gabriel)**, né le 08 octobre 1947 à Magnile-Dimba
 Grade : Inspecteur Traction Principal, échelle 18 A, Echelon 12, C.F.C.O.
 Indice : 2366, le 01-11-2002
 Durée de Sces Effectifs : 31 ans 14 mois 18 jours du 20-07-1970 au 08-10-2002 Sces validés du 20-07-70 au 31-12-70
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 52 %
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 166.093 Frs/mois le 01-11-2002
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15% p/c du 01-11-2002, soit 24.913 Frs/mois.

Arrêté n° 4442 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **NGOMA (Yvon Daniel)**.

N° du titre : 29.262 CL
 Nom et Prénoms : **NGOMA (Yvon Daniel)**, né le 18 octobre 1948 à Dolisie
 Grade : Inspecteur divisionnaire de 2^e classe, échelle 18 D, échelon 12 (A.T.C. Port autonome)
 Indice : 2396 le 01-11-2003 cf décret n°82-256 du 24-03-1982
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans 8 mois 17 jours du 01-02-1974 au 18-10-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 49,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 171.972 Frs/mois le 01-11-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Reme Pierre*, né le 25-09-1987
 - *Christa Kadja*, né le 20-07-1993
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 20% p/c du 01-11-2003, soit 34.394 Frs/mois.

Arrêté n° 4443 du 06 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **BOKO (Maurice)**.

N° du titre : 30.618 CL
 Nom et Prénom : **BOKO (Maurice)**, né vers 1948 à Sanodjo.
 Grade : Contremaître, échelle 17A, échelon 12, 1^{ère} classe (C.F.C.O.)
 Indice : 2224, le 01-01-2003.
 Durée de Sces Effectifs : 35 ans 5 mois du 01-08-1967 au 01-01-2003.
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 55,5%
 Rente : Néant
 Nature de la pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 166.633 Frs/mois le 01-01-2003

Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01-01-2003, soit 41.658 Frs/mois

Arrêté n° 4444 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **TCHIPA N'GOMA (Raphaël)**.

N° du titre : 30.615 CL
 Nom et Prénom : **TCHIPA N'GOMA (Raphaël)**, né vers 1948 à Ngoyo
 Grade : Contre Maître de 2^e classe, échelle 16 A, échelon 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 2103 le 01-01-2003
 Durée de Sces Effectifs : 34 ans 5 mois du 01-08-1968 au 1-01-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 54,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 154.728 Frs/mois le 01-01-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01-01-2003 soit 38.682 Frs/mois

Arrêté n° 4445 du 6 juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la Veuve **MASSAMBA née BOWAZEBIMIO (Louise)**.

N° du titre : 31.310^{C1}
 Nom et Prénom : **MASSAMBA née BOWAZEBIMIO (Louise)** née le 06-09-1954 à Brazzaville
 Grade : Ex Contremaître Principal échelle 18 A, échelon 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 2366 le 01-10-2004
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 8 mois 27 jours du 01-08-1967 au 28-04-2001
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 53,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 85.442 Frs/mois le 01-10-2004
 Pension Temporaire des Orphelins :
 - 10% = 17.088 Frs/mois du 01-10-2004 au 06-11-2016
 Enfant à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *L'amour*, né le 06-11-1995
 Observations : P.T.O. cumulable avec les allocations familiales.

Arrêté n° 4446 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **ITOUA (Dominique)**.

N° du titre : 30.603 CL
 Nom et Prénom : **ITOUA (Dominique)**, né le 0-1-01-1948- à Aboundji
 Grade : Chef de Gare Principal de 1^{ère} classe, Echelle 18 A, Echelon 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 2366, le 01-01-2003
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 5 mois du 01-08-1969 au 01-01-2003 Services validés du 01-08-1969 au 31-12-1969
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 53,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension: Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 170.884 Frs-/mois le 01-01-2003
 Enfant à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Luc*, né le 11-04-1987
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 15 % p/c du 01-01-2003, soit 25.633 Frs/mois.

Arrêté n° 4447 du 6 juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension aux Orphelins de **MANGUILA**.

N° du titre : 31.205 CL
 Nom et Prénom : Orphelins de **MANGUILA RL MAKANGA (Céline)**.
 Grade : Ex Commis Principal, Echelle 10 D, Echelon 12 (C.F.C.O.)
 Indice : 1445, le 01-01-2000
 Durée de Sces Effectifs : 29 ans du 01-01-1971 au 01-01-2000
 Bonification: Néant
 Pourcentage : 49%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : Néant
 Pension Temporaire des Orphelins
 - 60% = 57.352 Frs/mois du 01-01-2003
 - 50% = 47.793 Frs/mois du 15-09-2011 au 18-03-2015
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Ursula*, née le 15-09-1990
 - *Christella*, née le 18-03-1994
 Observations : P.T.O. cumulable avec les allocations familiales.

Arrêté n° 4448 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à Mme **FOUANAMIO (Monique)**.

N° du titre : 29.209 CL
 Nom et Prénom : **FOUANAMIO (Monique)**, née le 07-07-1948 à Bacongo
 Grade : Attaché des SAF de cat I, échelle 2, classe 1, échelon 3
 Indice : 1280 le 01-10-2003
 Durée de Sces Effectifs : 33 ans 3 mois 28 jours du 09-03-1970 au 07-07-2003
 Bonification : 1 an
 Pourcentage : 54,5%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 111.616 Frs/mois le 01-10-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Néant.

Arrêté n° 4449 du 6 juin 2006. Est reversée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à la Veuve **MALONGA née LIWALA (Pauline)**.

N° du titre : 27.566 CL
 Nom et Prénom : **MALONGA née LIWALA (Pauline)**, née le 08-06-1948 à Kintelé
 Grade : Ex Imprimeur Cartographe de cat III, échelle 1, classe 1, échelon 2
 Indice : 405 le 01-02-2002
 Durée de Sces Effectifs : 25 ans 10 mois du 01-03-1950 au 01-01-1976
 Bonification : 5 ans
 Pourcentage : 51%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Réversion
 Montant et date de mise en paiement : 16.524 Frs/mois le 01-02-2002
 Pension Temporaire des Orphelins : Néant
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension : Néant
 Observations : Bénéficie d'une majoration de pension pour famille nombreuse de 25% p/c du 01-02-2002 soit 4.131 Frs/mois.

Arrêté n° 4450 du 6 juin 2006. Est concédée sur la caisse de retraite des fonctionnaires, la pension à M. **EYOKA (Jean Pierre)**.

N° du titre : 29.957 CL
 Nom et Prénoms : **EYOKA (Jean Pierre)**, né vers 1948 à Lengui-Lengui
 Grade : Technicien Qualifié de Laboratoire de cat II, échelle 1, classe 3, échelon 3
 Indice : 1190 le 01-03-2003 cf décret 91-912 Ter du 02-12-1991
 Durée de Sces Effectifs : 25 ans 2 mois 4 jours du 27-10-1977 au 01-01-2003
 Bonification : Néant
 Pourcentage : 45%
 Rente : Néant
 Nature de la Pension : Ancienneté
 Montant et date de mise en paiement : 85.680 Frs/mois le 01-03-2003
 Enfants à charge lors de la Liquidation de Pension :
 - *Princia*, née le 23-03-1985 jusqu'au 30-03-2005
 - *Alix*, né le 04-05-1988
 - *Falonne*, née le 12-10-1990
 - *Jeandel*, né le 20-01-1991
 - *Meysever*, né le 21-11-1998
 - *Florianne*, née le 26-07-1999
 Observations : Néant.

Imprimé dans les ateliers
de l'Imprimerie du Journal Officiel
B.P. : 2087 Brazzaville

—○—